

Création d'une voie verte au Palais-sur-Vienne

À compter du 22 mars 2021

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur Intercommunal des Aménagements Cyclables, des travaux de voirie vont être réalisés à partir du 22 mars prochain en bords de Vienne et le long de la Route Départementale N°29.

Cette opération, d'une durée prévisionnelle de 3 mois, consiste en la réalisation d'une voie verte à l'usage des modes doux. Elle débute au niveau de la rue Auguste Renoir, emprunte les bords de Vienne, l'allée des Cèdres, l'avenue Jean Moulin, jusqu'au carrefour avec la rue du Général de Gaulle.

Le coût global de ce chantier, coordonné et financé, par la Communauté Urbaine Limoges Métropole, est estimé à 240 000 €.

Circulation/Stationnement

Cette opération, se déroulera avec une circulation alternée sur la portion se trouvant avenue Jean Moulin. Les accès piétons aux propriétés riveraines seront maintenus pendant toute la durée du chantier, les accès véhicules des riverains seront dans la mesure du possible maintenus ou rétablis en soirée.

CONTACT PRESSE : Hélène VALLEIX
Courriel : helene.valleix@limoges-metropole.fr
Tél : 05 55 45 79 09 - 06 20 59 42 71
www.limoges-metropole.fr